

# Charte de Soutien à l'Activité Economique de Proximité



## CHARTRE DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

Les difficultés que rencontrent les entreprises artisanales dans les Alpes-Maritimes sont au cœur des préoccupations de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Considérant la dégradation de la situation économique de l'artisanat du département, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes ont décidé d'aller à la rencontre des élus locaux afin qu'ils s'engagent pour la sauvegarde et la défense d'un tissu économique indispensable au développement et au rayonnement des Alpes-Maritimes.

L'engagement porte sur quatre priorités :

1. La commune de **Gourdon**..... s'engage à faciliter la promotion auprès du consommateur des savoir-faire artisanaux locaux. Elle s'accorde à reconnaître le caractère indispensable du service de proximité que propose l'artisanat dans le cadre de l'animation de la vie économique sociale locale.

2. La commune de **Gourdon**..... s'engage à maintenir et à renforcer l'activité artisanale sur son territoire en contribuant à la maîtrise du coût du foncier, notamment en favorisant :  
> chaque fois que possible l'implantation d'activité économique de proximité dans les quartiers résidentiels,  
> le développement des activités artisanales à l'occasion d'aménagements urbains et de modifications techniques liées à la réglementation.

3. La commune de **Gourdon**..... s'engage à favoriser le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise pour maintenir l'activité économique de proximité. La municipalité, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, mettra en œuvre un dispositif de veille auprès des entreprises existantes pour anticiper et faciliter la transmission/reprise d'entreprise et le maintien de l'emploi.

4. La commune de **Gourdon**..... s'engage à soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes, laquelle repose sur l'accompagnement et le suivi du porteur de projet, du créateur d'entreprise, du cédant et du futur repreneur d'entreprise, ainsi que des artisans installés qui souhaitent développer leur activité économique sur la commune.

Le **27 juillet 2015**

Le Maire de la commune de **Gourdon**.....



Le 27 juillet, nous avons signé la Charte de soutien à l'activité économique de proximité initiée par la Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes.

L'engagement porte sur quatre priorités :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur la commune
- favoriser leur renouvellement en encourageant la reprise d'entreprise
- soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat en matière d'accompagnement et de suivi des artisans et des porteurs de projets.

Comme l'a rappelé le président de la Chambre des métiers Jean-Pierre Galvez, « peu sont les artisans à faire le déplacement jusqu'à nous pour bénéficier de nos conseils, de nos formations qui je le précise sont totalement gratuites et essentielles pour la pérennité de leur activité. Alors, on va au-devant de leurs attentes à leur contact, près de chez eux, avec parfois des débats animés mais constructifs. »



Le projet relatif à la réhabilitation de l'ancienne carrière de Cavillone a été soumis à de nombreuses études en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) et la DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement). Ces travaux débuteront en octobre et consisteront à :

- nettoyer le site ;
- finaliser la zone amont par l'apport de matériaux inertes ;
- remodeler l'ensemble du versant par des restanques à pentes variables ;
- planter des chênes pubescents et des chênes pédonculés sur les remblais ;
- aménager des pelouses ouvertes créant des zones de lisières.

Monsieur le Maire,

Je tiens, au nom du bureau de l'association Kulbuto et Compagnie à vous exprimer notre gratitude pour le prêt de votre magnifique salle de spectacles de la Bigarade.

Le spectacle de fin d'année des élèves circassiens fut un réel succès, nous avons frôlé la jauge prescrite. La partie extérieure couverte nous a permis de partager une collation à la suite. L'en profite pour remercier aussi vos services techniques qui ont tout fait pour que le spectacle se déroule dans de bonnes conditions.

Vous remerciant encore de nous avoir permis de présenter notre spectacle dans d'excellentes conditions.

Pierre Vigneau

Président de Kulbuto et Compagnie





# Révision des listes électorales

Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 septembre 2015  
pour voter en décembre

En vous inscrivant sur les listes électorales avant le 30 septembre 2015, vous pourrez voter aux élections régionales du mois de décembre. Après cette date, l'inscription sera effective à compter du mois de mars 2016.

## PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

# Recensement de la population en 2016

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement exhaustif tous les cinq ans. Ce sont les agents recenseurs, des agents publics recrutés par le maire qui sont responsables de la collecte des informations. Ils ont tous reçu une formation, dispensée par la commune et l'Insee. Ils disposent d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire et qui officialise leur fonction. Ils sont tenus au secret professionnel.

Les agents recenseur se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle se trouvent leurs identifiants de connexions au site Le-recensement-et-moi.fr. Si elles préfèrent remplir les questionnaires papier, les agents leur distribuent une feuille de logement et autant de bulletins individuels que compte le logement, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

L'enquête de recensement dure 4 ou 5 semaines. Participer au recensement est un acte civique. C'est aussi une obligation selon la loi du 7 juin 1951 modifiée.



# Aide à la cantine et à la garderie

Monsieur Eric MELE, Président du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, informe que les familles de GOURDON dont les enfants sont scolarisés à l'ECOLE DU PONT DU LOUP et qui fréquentent la cantine et la garderie de façon régulière peuvent bénéficier d'une participation aux frais selon les conditions de ressources pour l'année scolaire 2015/2016.

Un dossier sera envoyé à chaque famille en début d'année scolaire et à compléter si vous remplissez les critères d'attribution de l'aide. L'instruction de la demande se fera dans le courant du 1er trimestre.

Obligatoirement fournir les copies de l'avis d'imposition, la dernière notification des prestations familiales de la CAF qui indique le quotient familial, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si vous bénéficiez de cette aide, le versement se fera par virement en fin de trimestre.

Les justificatifs des paiements des factures par les familles seront fournis par le SIGT Syndicat Intercommunal Gourdon - Tourrettes-sur-Loup.



# Confortement de la chaussée

## RD 2210

C'est le confortement du virage au Pont-du-Loup de la RD 2210 en agglomération. Ces travaux sont exécutés par le service "ouvrage d'art" du Conseil départemental afin de consolider le mur en surplomb.

# Réfection de la chaussée de l'ancienne voie du chemin de fer



Les travaux ont consisté à remettre à niveau la chaussée afin d'éviter que les eaux pluviales ne coulent en direction des habitations.

Il a fallu seulement 3 jours de travaux ce qui a permis de limiter les désagréments des usagers.

# Création de toilettes pour le Club House

Les travaux d'isolation, de carrelage, d'électricité, de plomberie et de peinture sont désormais terminés. Il ne reste plus que la mise en place de toilettes pour que nous puissions vous faire profiter de cette structure. Les travaux commenceront à la rentrée, pour une utilisation de la salle en fin d'année.



# Enduros VTT

Pour sa troisième édition, le 1001 Enduro Kid Tour 2015 propose aux enduristes en herbe pas moins de 5 enduros kid organisés de mai à septembre dans les montagnes des Alpes-Maritimes. Des courses conviviales, ludiques, adaptées et sécurisées... préparées tout spécialement pour les jeunes pilotes de 7 à 14 ans !

Direction l'un des plus beaux villages de France et ses forêts de chênes succulentes pour le dernier enduro kid de la saison, celui de Gourdon, à ne rater sous aucun prétexte avant l'arrivée de l'automne et de la trêve hivernale le **samedi 19 septembre** !



# Fête du PNR

Participez à la 4<sup>ème</sup> Fête du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur ! Gratuite et ouverte à tous, cette fête est l'occasion de découvrir les richesses de notre territoire. Laissez-vous guider... Et levez la tête pour découvrir toutes les surprises que nous vous avons concoctées !

**De 10h à 18h, le 19 septembre à Saint-Jeannet** : dégustez et admirez sur le grand marché de territoire avec des exposants venus des 45 communes ; rencontrez, randonnez, et profitez des nombreuses animations ; tendez l'oreille et levez les yeux pour les spectacles et démonstrations.